

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.04/11

Musée jurassien

M. Pierre Chételat, PLR

Les travaux de réaménagement de l'exposition permanente du Musée jurassien d'art et d'histoire (MJAH) sont en phase terminale. Le budget de réalisation fixé à Fr. 1'635'500.- (dont une participation de la Municipalité de Fr. 150'000.-) sera respecté. Aucune surprise n'a été constatée.

La réouverture du MJAH est prévue au tout début de l'automne 2011. En parallèle, la Municipalité a anticipé le remplacement de 40 fenêtres pour un montant de Fr. 82'600.-, prélevé, en raison de l'urgence de ces travaux, sur le crédit spécial de Fr. 1'295'000.- pour des travaux d'adaptation à l'Hôtel de Ville et dans les trois immeubles de la rue de l'Hôpital 31 à 35. Un montant de Fr. 15'000.- est encore provisionné sur ce même crédit pour le renforcement de l'étanchéité et de la sécurité de la porte et de la zone d'entrée du MJAH ; ces travaux seront réalisés cet été également. La Commission de gestion et de vérification des comptes a d'ailleurs été nantie de ces différentes informations.

Lors de sa séance du 25 février dernier, la commission de suivi du projet de réaménagement du MJAH a pris connaissance des propositions formulées par le MJAH et son mandataire, le bureau GXM architectes Sàrl de Zurich, pour la réorganisation de l'espace d'accueil du rez-de-chaussée (qui n'était pas concerné par l'exposition permanente) et des espaces extérieurs du musée. D'une part, le rez-de-chaussée sera accessible plus facilement pour les personnes à mobilité réduite et, d'autre part les espaces extérieurs gagneront en convivialité et offriront une meilleure visibilité au MJAH. Ces propositions découlent d'une réflexion menée dans le courant des travaux, de la libération de locaux par l'externalisation de surfaces de stockage et de l'obtention de nouveaux moyens de financement.

Le coût global des travaux prévus est estimé à Fr. 280'000.-. A ce stade, le MJAH ne revendique aucune participation financière auprès de la Municipalité de Delémont.

A noter encore que les volets de l'ensemble des bâtiments occupés par le MJAH (93 pièces au total) sont en très mauvais état et nécessitent à court terme une réparation, voire un remplacement pour certains. Le coût estimé pour cette rénovation, après retrait des volets sur la façade Est refaite, est de Fr. 55'000.-. De même, les fenêtres qui n'ont pas été remplacées l'année dernière devront être repeintes, pour un montant estimé à Fr. 25'000.-. Ces coûts seront intégrés dans le futur crédit-cadre pour l'entretien des bâtiments communaux, qui s'étendra sur les années 2012 et suivantes.

Après réalisation de l'ensemble de ces travaux, les bâtiments du MJAH ne nécessiteront plus d'intervention majeure à moyen terme, sous réserve d'une analyse détaillée qui sera effectuée en préparation du futur crédit-cadre.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 16 mai 2011